

« La Capricieuse » au Canada

Jacques Portes

Volume 31, Number 3, décembre 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303633ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303633ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Portes, J. (1977). « La Capricieuse » au Canada. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(3), 351–370. <https://doi.org/10.7202/303633ar>

« LA CAPRICIEUSE » AU CANADA *

JACQUES PORTES
Centre de recherches
d'histoire nord-américaine
Université de Paris I
Panthéon-Sorbonne

Dans la reprise des liens officiels — puisque les rapports intellectuels et privés n'ont pas cessé depuis 1760¹ — entre la France et le Canada, la visite à Québec de la corvette « La Capricieuse » de la marine impériale française, du 13 juillet au 25 août 1855, tient une place capitale. En effet les contemporains lui ont accordé une attention spéciale, comme — pratiquement sans exception — tous les écrivains ou historiens postérieurs, de Benjamin Sulte² à Mason Wade³.

Or, si l'impact de la mission du capitaine Belvèze et de son bâtiment au Canada est bien connu⁴, les conditions exactes dans lesquelles elle a été conçue, comme les résultats précis qu'elle a eus, n'ont pas été vraiment élucidés⁵. D'autre part le voyage de « La Ca-

* Article issu de *La France, quelques Français et le Canada (1850-1870)*, thèse de doctorat de 3^e cycle (Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1974).

¹ Voir en particulier, C. Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne, 1760-1815* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1970).

² B. Sulte, *Mélanges historiques*, II (Montréal, Ducharme, 1923).

³ M. Wade, *Les Canadiens français de 1760 à nos jours*, I, (Montréal, Le cercle du livre de France, 1963).

⁴ R.D.L. Kinsman, *The visit to Canada of «La Capricieuse» and M. le cdt. de Belvèze in the summer of 1855 as seen through the french language press of Lower Canada*, Thèse de maîtrise, dactyl., (Université Mc Gill, Montréal, 1959), 176 p.

⁵ A. Yon, « L'odyssée de «La Capricieuse», *Le Canada français*, XXIII, n° 9 (mai 1936): 837-856. *Idem*, « Les Canadiens français jugés par la France, 1830-1839 », *RHAF*, 18, 4 (mars 1965): 517-553. M. H. Cangardel, « Le voyage de «La Capricieuse» dans les eaux du Saint Laurent en 1855 », *Communications et mémoires de l'Académie de marine*, n^{elle} série, 5^e année, n° 24 (juin 1947): 1-21; également in *La Revue maritime*, n^{elle} série, III (juillet 1955): 865-883; même article, légèrement modifié, « Voyage de «La Capricieuse» au Canada », *Revue de l'Université Laval*, X, 5 (janvier 1956): 379-395. Ces articles ne se basent que sur un petit nombre de documents et négligent de nombreux points importants.

précieuse» n'est pas le premier geste officiel de la France au Canada, puisque la création d'agences consulaires l'a précédé⁶.

Aussi est-il utile d'éclairer autant que possible cet événement majeur⁷ dans les relations entre la France et le Canada, avant de dire qu'il s'agit pour les deux pays d'un «pacte éternel conclu depuis juillet 1855»⁸.

I — La genèse de la mission de «La Capricieuse»

A — Une idée originale de Belvèze

Sans la tendance généralisée de cette deuxième moitié du XIX^e siècle au libéralisme économique, sans l'alliance franco-anglaise à l'occasion de la guerre de Crimée, la mission de «La Capricieuse» n'aurait pu avoir lieu, mais encore faut-il savoir d'où est venue l'idée d'exploiter ces conditions d'ensemble favorables. En général il est question du gouvernement français; d'aucuns rêvent:

Louis-Napoléon, malgré son regard rêveur, devait écouter avec attention les propos qui ont pu être tenus sur la colonie anglaise. Peut-être son esprit murissait déjà quelques revanches; c'est durant le second empire que les relations entre la France et le Canada ont repris.⁹

⁶ En effet en 1850, profitant de l'abrogation des Actes de Navigation, la France a prouvé qu'elle portait un timide intérêt à l'Amérique du Nord britannique en créant des agences consulaires à Sydney (Nouvelle-Écosse) et à Québec; le mouvement s'est poursuivi en 1854 avec Halifax et Saint-Jean de Terre-Neuve puis début 1855 avec Montréal. Voir ma thèse, chapitre 1: 20-42.

⁷ Une preuve, peu importante, du flou des explications est la facilité avec laquelle le commandant de «La Capricieuse» est dénommé Belvèze ou de Belvèze. La plupart des écrits hésitent entre les deux, mais le plus souvent optent pour le nom à particule; ces derniers sonnent mieux à l'oreille et ils étaient fréquents dans «La Royale». Le volume, le commandant de Belvèze, *Lettres choisies dans sa correspondance, 1824-1875* (Bourges, Pigelet et fils et Tardy, 1882) contient même une élucubration selon laquelle la famille Belvèze serait de grande noblesse médiévale. En fait le dossier personnel de l'officier de marine (Service Historique de la marine, CC 158-1) où figurent ses actes d'État civil, établit clairement que ce dernier se nommait P.-H. Belvèze. Rares sont les auteurs qui ont cherché à préciser ce point de détail (cf. J. Gouin, «Un agent français «plus ou moins secret» à Ottawa en 1855», *Asticou* (janvier 1969, cahier n° 2 de la Société historique de l'Ouest du Québec, Hull): 14.

⁸ A. Yon, «L'odyssée...», *article cité*: 837.

⁹ J. Ménard, *Xavier Marmier et le Canada* (Québec, PUL, 1967), 25. L'auteur fait allusion à un dîner qui réunit le 16 février 1839 à Londres L.-N. Bonaparte, A. de Vigny et Lord Durham.

D'autres affirment :

Louis-Napoléon, dont l'impérialisme nord-américain devait aboutir six ans plus tard à la tragique aventure mexicaine saisit l'occasion de renouer des relations avec le Canada français.¹⁰

Ces suppositions sont alléchantes mais ne correspondent guère à la réalité¹¹ dans la mesure où Napoléon III n'intervient jamais directement dans les affaires canadiennes et que les rares décisions françaises sont prises à un échelon inférieur.

Nommé commandant de la division navale de Terre-Neuve le 8 janvier 1853¹², le capitaine de vaisseau P.-H. Belvèze n'en est guère satisfait puisqu'à la fin de cette campagne il sollicite un autre commandement, souhaitant diriger au combat. Il est sévèrement blâmé par le ministre qui lui explique que le devoir est « partout où l'on peut faire acte de patriotisme et de dévouement à l'Empereur »¹³. Pour un officier ambitieux, le commandement de Terre-Neuve ne devait pas être très passionnant, centré qu'il était sur la surveillance des opérations des pêcheurs français¹⁴. Au cours de cette triste campagne de 1853, malgré les brumes de Saint-Pierre-et-Miquelon (les icebergs ne sont pas rares en juin), le capitaine Belvèze observe le mouvement des navires dans les eaux où il patrouille. Il en tire des conclusions qu'il transmet, une fois rentré en France, à ses supérieurs¹⁵. Le commandant de la station de Terre-Neuve a remarqué qu'un grand nombre de navires européens amènent par le Saint-Laurent des marchandises au Canada et en repartent chargés de bois ; il voit là une possibilité pour la force navale française de s'approvisionner en bois peu coûteux et en charbon de la Nouvelle-Écosse, et pour la marine marchande de pénétrer sur un marché ouvert à tous les pays sans restriction. Aussi pense-t-il que :

...il serait possible de combiner le service de la station avec une excursion dans le fleuve dont le but serait de connaître les res-

¹⁰ M. Wade, *op. cit.* : 330.

¹¹ A. Yon, *art. cit.* : 850, cite une phrase de Belvèze à Toronto : « Je n'ai pas eu d'autre mérite que d'avoir inspiré au gouvernement français la démarche que je fais aujourd'hui. »

¹² S.H.M., CC7, 158-1, Dossier du personnel, arrêté ministériel.

¹³ *Ibid.*, 4 avril 1854, Ducos à Belvèze.

¹⁴ Néanmoins la plupart des futurs chefs prestigieux de la Royale sont passés par le commandement de Terre-Neuve.

¹⁵ Archives Nationales (A.N.), Marine BB4 685, Belvèze à Daries, non daté. M. Daries est chef du 2^e bureau du cabinet du ministre chargé du mouvement des forces navales, des opérations maritimes, des instructions aux officiers.

sources, les besoins et la condition commerciale de ce grand pays. Je serais pour mon compte fort heureux si je retourne à Terre-Neuve que le bureau des mouvements m'ouvrit dans ses instructions la joie de ces utiles investigations.

À l'époque Belvèze semble ignorer que la France possède déjà des renseignements directs sur le Canada par ses agents consulaires, mais il entre parfaitement dans ses fonctions de souligner cette occasion. L'idée est lancée et elle plaît au cabinet du ministre de la Marine puisque, lors de l'envoi de ses instructions pour 1854, il est demandé à Belvèze de compléter ses informations sur les « côtes voisines » de son port de station et d'en étudier les possibilités commerciales et politiques¹⁶; mais la situation internationale interdit à ce moment de s'éloigner de Saint-Pierre-et-Miquelon¹⁷.

En octobre 1854 Belvèze remet son rapport sur « le commerce de la France dans le golfe Saint Laurent »¹⁸. Ce document sérieux et complet a pour but de justifier économiquement et politiquement le projet de voyage au Canada. Pour cela le commandant de la station de Terre-Neuve suggère à la Marine française de profiter du libre-échange qui a été instauré au Canada et d'alléger ainsi le système de primes qu'accorde le gouvernement français à la grande pêche morutière qui occupe 300 navires et plus de 10 000 hommes autour des bancs de Terre-Neuve. En effet, nombre de ces bâtiments arrivent à vide, ou chargés d'un peu de sel, et attendent leur cargaison de poissons; ils pourraient donc charger diverses marchandises françaises, se servir de Saint-Pierre comme entrepôt et de là vendre au Canada où le tarif douanier est modéré (ce que semblent ignorer les négociants français). Le fret de retour serait constitué de bois et de farines que la France est obligée d'importer. Belvèze décrit alors, chiffres à l'appui, les ressources de la plus importante des colonies anglaises, le Canada. Il a découvert le Canada français, dont il loue l'originalité française maintenue à travers toutes les difficultés,

¹⁶ Le mot politique a, à l'époque, une vaste signification; il recouvre tout ce qui n'est pas strictement militaire.

¹⁷ A. N., Marine BB₄ 709, 30 mars 1854, Ducos à Belvèze. Le ministre craignait alors la menace russe et une attaque contre Saint-Pierre-et-Miquelon n'avait rien d'in vraisemblable. Le commandant de la station ne devait pas s'éloigner et la flotille avait été renforcée.

¹⁸ A. N., F 12 6492, 15 p. Fin 1854 ce rapport est transmis aux ministères du Commerce et des Affaires étrangères. Il a été publié dans *La Minerve* de Montréal à partir du 4 septembre 1855.

grâce aux institutions héritées du Régime français (système seigneurial, Église). À son avis cet acharnement peut tenir l'ancienne colonie de la France à l'écart du matérialisme et de la « barbarie » américaine :

Comme Français nous devons souhaiter que notre parenté, notre langue, nos mœurs, nos croyances ne soient pas effacées par les influences de la civilisation américaine et peut-être des communications maritimes et commerciales plus fréquentes, plus nombreuses, favorisées par une intervention habile et opportune du gouvernement, auraient-elles le double avantage de rapporter à notre navigation et à notre commerce des bénéfices..., et dans l'ordre moral et politique, de nous conserver dans ce pays des sympathies qui, le jour où les États-Unis seront aussi mêlés qu'ils le disent aux affaires générales du monde, pourraient n'être pas inutiles à la France.¹⁹

Non content d'avoir lancé l'idée d'une mission au Canada en 1853, Belvèze, un an plus tard, la justifie donc par un dossier complet²⁰. Ces considérations emportent la conviction du ministre Ducos, puisqu'après avoir transmis à ses collègues du Commerce et des Affaires étrangères les informations fournies par Belvèze, il va leur proposer l'envoi de ce dernier dans le Saint-Laurent.

B — Une décision difficile à prendre

De février à avril 1855 l'échange de correspondance est intense entre le ministre de la Marine, T. Ducos, puis après sa mort, l'amiral Hamelin, le ministre des Affaires étrangères Drouyn de Lhuys et Rouher, ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Au moment de réorganiser la station navale de Terre-Neuve pour 1855 Ducos avertit Drouyn de Lhuys qu'il a l'intention de prescrire au commandant de celle-ci de remonter le Saint-Laurent pour étudier les débouchés commerciaux des régions qui le bordent, d'où la France est absente. L'alliance franco-anglaise et « les témoignages de sympathie votés par le parlement canadien à l'armée de Crimée » justifient la volonté de « montrer notre pavillon » à Québec

¹⁹ Belvèze critique, au passage, ceux des Canadiens qui veulent l'annexion aux États-Unis.

²⁰ R.D.L. Kinsman, *op. cit.*, 50, indique que Belvèze est allé voir F.-X. Garneau, lors de son passage à Québec en 1855, et l'a remercié, car son rapport pillait l'ouvrage du grand historien et c'est grâce à ce dernier qu'il a pu effectuer sa mission, dans la mesure où sa documentation avait convaincu le ministre.

comme à Montréal. Mais avant de prendre cette initiative le ministre de la Marine demande au Quai d'Orsay ses observations « au point de vue politique extérieure ou de nos intérêts en général²¹. Quelques jours plus tard Drouyn de Lhuys expose ses réticences au sujet de cette éventuelle mission²². Pour lui le projet est excellent, mais sa « convenance » n'est pas certaine ; en effet bien qu'il sache que l'Angleterre ne s'offusquerait nullement d'une telle visite, « ce n'est pas d'ailleurs de nous que l'Angleterre se préoccupe pour l'avenir du Canada²³ », que l'accueil de la population canadienne serait « excellent », il ne voit pas de justification suffisante pour « montrer notre pavillon au Canada, pour la première fois depuis que nous avons perdu ce pays à la suite d'une guerre malheureuse et mal conduite ». Il faudrait des « motifs et des intérêts aussi évidens (sic) que considérables » pour expliquer qu'un bateau de guerre français apparaisse à Québec et à Montréal ; or le commerce de la France dans le Saint-Laurent est insignifiant et n'appelle ni la protection, ni la surveillance d'un bâtiment de la marine impériale ; aussi une telle mission lui paraît prématurée.

Outre la prudence traditionnelle du Quai d'Orsay, les arguments de Drouyn de Lhuys révèlent le point de vue officiel sur le Canada. On y décèle une sorte de regret envers la colonie perdue, mais aussi comme de la honte à aller arborer le drapeau national sur un navire de guerre, alors même que c'est la défaite militaire qui a scellé — pour le ministre du moins — le sort du Canada. Une espèce de fatalité fait que la France ne peut pas trop se montrer au Canada, elle doit se contenter des souvenirs qu'elle y a laissés et attendre que le commerce, qui paraît neutre et légitime, exorcise les démons du passé.

La réponse rapide de Ducos révèle une conception toute différente du rôle du gouvernement :

...dans un pays comme la France, dont l'industrie privée manque au plus haut degré d'initiative et ne se lance qu'avec répugnance dans toute spéculation nouvelle et surtout lointaine, le devoir du gouvernement ne me paraît pas consister seulement à assurer

²¹ Archives du Ministère des Affaires étrangères (A.M.A.E.), M.D. Angleterre n° 106 (Terre-Neuve) f° 444, 20 février 1855.

²² A. N., Marine BB₃ 690, f° 69-71, 6 mars 1855.

²³ Cette remarque, certainement justifiée, semble avoir été vite oubliée, car le Quai d'Orsay manifesterait des craintes constantes (par la suite) devant « les susceptibilités britanniques ».

la sécurité de ses navires marchands dans leurs opérations routinières, à mon avis, il doit encore et c'est là son plus beau rôle, employer tous ses efforts pour ouvrir de nouveaux débouchés à son commerce et lui aplanir des difficultés auxquelles dans son ignorance il est porté à attribuer une importance exagérée.²⁴

Cette façon de voir s'applique tout particulièrement au Canada, puisque, comme le signalait Belvèze, la marine marchande française est une des rares à ne pas exploiter le Saint-Laurent; or c'est à « La Royale » qu'est souvent revenu le rôle de montrer le chemin à « nos spéculateurs »²⁵. Et Ducos souligne que le moment est particulièrement bien choisi « pour la mise à exécution d'un projet qui, à diverses époques, a préoccupé le gouvernement français » grâce à l'alliance anglaise et aux sympathies de la population canadienne-française, que semblait justement redouter Drouyn de Lhuys²⁶. Bien entendu le ministre de la Marine se déclare prêt à renoncer à son projet s'il n'a pas vaincu les appréhensions de son collègue, pourtant il regretterait d'avoir manqué cette occasion. Devant cette argumentation le Quai d'Orsay donne le feu vert à la mission Belvèze, mais ses craintes n'ont pas, pour autant, disparu: « je crains toujours, je vous l'avoue, sinon que l'exécution de ce projet entraîne de grands inconvénients mais du moins qu'elle n'ait pas sous tous les rapports le juste succès que vous vous en promettez. » Drouyn de Lhuys ne peut que compter sur « le tact et le bon esprit » de Belvèze pour que l'apparition du pavillon français à Québec ne justifie « aucune des appréhensions qu'il était de mon devoir de ne pas vous dissimuler »²⁷.

Avant d'étudier les instructions commerciales données au commandant de la station de Terre-Neuve, il faut souligner le caractère exceptionnel de la visite d'un navire français à Québec et à Montréal, du moins pour le ministère des Affaires étrangères, qui est, semble-t-il, assez bien informé du climat politique canadien par ses sources

²⁴ A.M.A.E., M.D. Angleterre n° 106, (Terre-Neuve), f° 447-449, 9 mars 1855, Ducos à Drouyn de Lhuys.

²⁵ Ce terme n'a pas alors son sens strictement financier. Ducos indique que c'est grâce au zèle et à l'intelligence des officiers de marine que la France doit son commerce avec la côte occidentale de l'Afrique.

²⁶ La mission ne pouvait se justifier par le seul remerciement au don fait par le parlement canadien pour l'armée de Crimée car Paris avait déjà remercié le Canada par l'intermédiaire de Londres en mars 1855.

²⁷ A. N., Marine BB₃ 690, 13 mars 1855.

londoniennes. Les hésitations et les réticences de Drouyn de Lhuys prouvent également, s'il en était besoin, que le gouvernement de Napoléon III n'a aucun dessein canadien, la mission Belvèze n'est possible que parce le politique a été éliminé au profit du seul commerce.

C — Des buts essentiellement commerciaux

Lever l'hypothèque politique ne suffit pas pour donner l'ordre de départ à Belvèze. Il faut l'avis et les instructions du troisième ministre intéressé, celui du Commerce, Rouher encore ignorant de la mission qui se prépare²⁸.

Dans un premier temps les services du ministère du Commerce réfutent les arguments de Belvèze sur le rôle éventuel d'entrepôt de Saint-Pierre, que la législation interdit²⁹, et ils s'interrogent sur la nature de la mission de Belvèze, alors que la Marine s'impatiente, le départ des unités pour Terre-Neuve étant imminent. Finalement ce n'est que fin avril que Rouher peut envoyer ses desiderata à Hamelin et à Drouyn de Lhuys³⁰. Cette réponse montre que le ministère du Commerce est bien renseigné sur le tarif douanier du Canada ; le rapport de Belvèze lui apprend donc peu de choses. Malgré tout les investigations personnelles de Belvèze seront utiles pour atteindre trois buts précis et bien délimités : le premier est l'établissement d'un consulat français à Montréal, le deuxième est d'obtenir un allègement sur les droits qui frappent les exportations françaises, le troisième tend à permettre l'entrée en franchise des morues françaises. À ces trois conditions il sera possible de trouver les bases d'une intercourse directe entre la France et le Canada, ce qui est l'objectif essentiel. Il est bien précisé que Belvèze se contentera de recueillir des informations, sans posséder aucune attribution diplomatique³¹.

²⁸ A. N., F 12 6492, 22 mars 1855, Drouyn de Lhuys transmet à Rouher le rapport de Belvèze de 1854 et avoue avoir trop peu d'informations sur le commerce canadien.

²⁹ A. N., F 12 6492, 5 avril 1855. Les privilèges dont bénéficient les pêcheurs leur interdisent une autre activité.

³⁰ *Ibidem*, 25 avril 1855. Ces lettres ont été préparées par un grand nombre de notes de service relatives au Canada.

³¹ Ces objectifs sont bien connus car ils figurent dans les instructions du 28 avril (seul document souvent exploité par les historiens, qui attribuent les conseils de prudence aux seuls Ducos et Hamelin).

Les instructions définitives du 28 avril reproduisent fidèlement les opinions des trois ministres et reprennent même parfois les termes exacts de leur correspondance antérieure. À plusieurs reprises Hamelin insiste sur le caractère « purement commercial » de la mission ; pour éviter « une fausse interprétation », il compte sur la « prudence », la « sagacité » du capitaine de vaisseau :

...il convient, vous le comprendrez sans peine, que vous conserviez une attitude pleine de réserve et que vous vous teniez en garde contre toute manifestation à laquelle les autorités britanniques ne devraient prendre aucune part.³²

Tels sont les buts de la mission au Canada de *Belvèze* qui assure être conscient de la difficulté de son voyage³³. Mais, pour éviter de donner un caractère trop solennel à cette visite, le gouvernement britannique n'est pas averti par Paris ; il en apprend l'imminence par le gouverneur général³⁴ du Canada dont il approuve les mesures d'accueil :

I have to acknowledge the receipt of your despatch... reporting the intention of the officer commanding the French Naval Force on the Newfoundland Station to visit the ports of Québec and Montréal and I have to convey to you my approval of the personal attentions you propose to pay the officer in question...³⁵

Ainsi la mission de *Belvèze* est considérée comme venant d'une initiative locale, ce qui explique que les modalités d'accueil soient laissées à l'appréciation du gouverneur général ; les Français ne sont guère habitués à une telle autonomie coloniale.

« Neutraliser » l'apparition de « *La Capricieuse* » à Québec allait-il suffire à limiter les réactions de la population canadienne, toujours

³² A. N., Marine BB4 726, f° 152-153, 28 avril 1855.

³³ A. N., Marine BB4 724, 18 juin 1855, *Belvèze* à Hamelin. De Saint Pierre, où il est arrivé le 11 juin, *Belvèze* suggère le choix de la corvette « *La Capricieuse* » pour représenter la France au Canada après un siècle d'absence, car l'état du « *Gassendi* », vapeur primitivement retenu, le rend indigne d'une telle mission. Un mois plus tard le ministre entérine cette décision, le nom du bâtiment est certainement plus séduisant.

³⁴ Colonial Office (C.O.), Ind. 12935, n° 6560, 27 juin 1855. Le seul document officiel britannique sur la venue de « *La Capricieuse* » consiste en cette dépêche du gouverneur général, sir E. Head, signalant que Ryan, « consul » de France, a demandé les services d'un pilote pour un navire français.

³⁵ Archives Publiques du Canada, Governor general's Office Records, R.G. 7, G 1, vol. 136, f° 309-310, 23 juin 1855. Molesworth to Head.

sentimentalement attachée à la France ?³⁶ Le gouvernement français a fait son possible, il a précautionneusement écarté, sinon oublié, dans ses instructions les timides idées « politiques » que comportait le premier rapport de Belvèze ; il a évité d'avertir Ryan, son agent consulaire à Québec, Belvèze s'en chargera le 3 juin³⁷. Malgré sa longue genèse, la venue de « La Capricieuse » au Canada ne voulait pas être le résultat d'un dessein politique.

II — *Les données immédiates de la mission de Belvèze*

Outre la presse canadienne, ce sont les rapports de Belvèze qui nous donnent des renseignements directs sur sa visite. Si le dernier — daté du 1^{er} novembre 1855 — est le plus connu³⁸, le capitaine de vaisseau a également envoyé à son ministre deux autres documents plus succincts : le premier du 20 juillet se fait l'écho du premier accueil ; le second, un mois plus tard, est plus étroitement centré sur le Haut-Canada.

A — *Le rôle délicat de Belvèze*

Le rapport du 20 juillet est rédigé à chaud³⁹. Belvèze est arrivé à Québec depuis une semaine, il a déjà goûté l'enthousiasme de la foule et a inauguré la veille le monument en l'honneur de Wolfe et Montcalm sur le champ de bataille de 1759, les Plaines d'Abraham (cette cérémonie avait été spécialement retardée pour qu'il y participe). Belvèze a conscience d'avoir été reçu, même par le gouverneur général, « non comme un simple capitaine de la marine impériale mais comme le représentant de l'alliée de l'Angleterre ». Pourtant il est resté digne, malgré le déferlement d'enthousiasme d'« une nombreuse population sous les yeux et avec l'approbation franche et cordiale des autorités anglaises ». Tout se passant pour le mieux, il peut, dès le début, entamer ses sondages commerciaux. Ainsi prend-il

³⁶ G. Lanctôt, « Les relations franco-canadiennes après la conquête et avant « La Capricieuse », RUL, X, 7 (mars 1956) : 591. Kinsman, *op. cit.*, 33-52, montre les mouvements d'opinion avant la visite ; l'enthousiasme monte assez vite.

³⁷ Le consul général de Londres est très étonné d'apprendre, par Ryan, la venue de Belvèze. Il s'informe auprès de Paris.

³⁸ Tous les auteurs qui ont écrit spécialement sur l'événement citent abondamment et presque exclusivement ce volumineux rapport.

³⁹ A.N., F 12 6492, à ce rapport sont joints les textes des divers discours et lettres de Belvèze aux autorités et les réponses qu'il en obtint.

contact avec divers négociants, tant anglo-canadiens que français, qui accueillent « avec joie » les espérances d'un commerce direct entre la France et le Canada. Par ailleurs ses conversations avec les ministres lui permettent d'avancer que les produits français pourraient obtenir des allègements douaniers à condition, en contre-partie, que les bois canadiens soient admis plus libéralement en France. L'éventualité de la création d'un consulat français est accueillie partout avec la plus grande faveur.

Ainsi, à peine arrivé, Belvèze semble avoir rempli sa mission, puisque son statut lui interdit de signer des accords officiels. De plus sa présence ne semble poser aucun problème, « ...j'assiste en ce moment à un grand spectacle, celui d'une population autrefois française qui se glorifie de son origine, qui la manifeste sans esprit d'hostilité ni de réaction devant les maîtres actuels... » Au bout de quelques jours de cérémonies officielles son voyage ne semble susciter aucune tension, et il s'applique à rester prudent dans ses réponses, et prend soin de vanter les vertus du Régime anglais. Ainsi il exprime, devant la Chambre de commerce de Québec, son désir de voir se nouer des relations commerciales directes : « Ce sera ainsi et seulement ainsi que sera renoué le lien entre la vieille France et cette fille aujourd'hui émancipée. »⁴⁰

Ces conditions parfaites expliquent que le gouvernement français se félicite de ce premier compte rendu⁴¹, dont une copie est même envoyée à l'Empereur⁴², qui ne répondra pas.

Un mois plus tard le deuxième rapport de Belvèze est envoyé en France. Il est tout aussi optimiste, après une visite au Haut-Canada où l'accueil fut également chaleureux, malgré les difficultés qu'il a eues à éviter de justifier les « appréhensions fort naturelles du cabinet de Londres et de celui de Paris ». Le gouverneur général lui semble même de plus en plus aimable et détendu. De fait le passage au Haut-Canada s'est fort bien déroulé, les habitants accueillant le représentant de l'allié de l'Angleterre et non un espion fran-

⁴⁰ A. N., F 12 6492, 17 juillet 1855.

⁴¹ A.M.A.E., M.D. 106, Angleterre (Terre-Neuve), f° 462, 17 août 1855. Walewski avertit Hamelin de la parution d'un extrait dans *Le Moniteur Universel* du 19 août 1855, « La ville de Québec vient d'assister à l'un de ces étonnants spectacles qui signalent une époque et dont l'histoire conserve un impérissable souvenir. » Suit le passage du rapport de Belvèze.

⁴² A. N., Marine BB₄ 724, sur l'original du rapport figure la mention d'un envoi à l'Empereur.

çais, D'ailleurs même dans les villes où cohabitent les deux nationalités il n'y a pas eu de frictions⁴³. Le « succès complet » semble assuré, puisque l'*attorney* général, Drummond, pense que le parlement canadien pourrait accéder aux diverses demandes françaises et même envisager une véritable réciprocité (sur le modèle du traité de 1854 avec les États-Unis), à condition que la France fasse un geste pour les bois et navires canadiens.

Le rapport de synthèse, écrit après le retour en France, est beaucoup plus complet et permet de mieux voir le rôle de Belvèze. Le commandant de « La Capricieuse » apparaît (plus que précédemment) comme pleinement satisfait de sa mission. N'a-t-il pas acquis « l'affection » et « l'estime » des « populations les plus énergiquement anglaises et protestantes ». Il lui semble être parvenu à désamorcer les effets de l'« esprit d'antagonisme toujours existant entre les races, les intérêts et les religions différents du Haut et du Bas-Canada⁴⁴ ». Cette auto-satisfaction apparaît encore plus clairement dans la correspondance privée de l'officier⁴⁵.

Mais ce long rapport est intéressant à d'autres titres. Certes Belvèze y commet quelques erreurs (souvent relevées par les Canadiens), il adopte certaines attitudes stéréotypées sur les États-Unis par exemple, il souligne, les comparant au Canada français, « l'antipathie qui existe entre la civilisation sans cœur et sans idée des États-Unis et les mœurs douces, expansives, chevaleresques et nobles de notre nation ». Pourtant il se dégage de ces pages une certaine rigueur ; Belvèze, comme d'autres observateurs français, remarque l'antagonisme entre les deux « races », l'américanisation apparente du Haut-Canada à laquelle s'opposent les traditions canadiennes-françaises (dernier bastion contre une éventuelle expansion des États-Unis) ; ces réflexions correspondent à ses opinions royalistes et catholiques sans concession, mais l'image qu'il donne du Canada est loin de tout folklore. Il est plus frappé par l'ampleur des réalisations (canaux, chemins de fer...) et par les progrès économiques et techniques de ce pays que la France a oublié, que par le charme de « ma cabane au Canada » (bien qu'il ait visité des villages in-

⁴³ J. Gouin, *article cité* : 5-14, montre que la municipalité d'Ottawa fait un excellent accueil à Belvèze, malgré les tensions entre Irlandais et Canadiens français.

⁴⁴ Il s'est en particulier (épisode fameux) désolidarisé officiellement du livre de Barthe, *Le Canada reconquis par la France*, paru peu de temps auparavant.

⁴⁵ *Lettres choisies*, 150, Belvèze est particulièrement fier d'avoir su résister à son succès et de ne pas avoir succombé à la vanité.

diens et descendu le Saint-Maurice en canot d'écorce). Aussi insiste-t-il pour que la France tire parti, enfin, de ce considérable potentiel qui commence à peine à être exploité et qu'elle contribue « dans... un intérêt moral et politique à ne pas laisser s'angliciser complètement le Bas-Canada qui est une des grandes portes du continent américain »⁴⁶. Pour cela il propose que le consulat, une fois installé, n'ait pas un but uniquement commercial mais devienne un véritable centre de culture, d'art et de lettres français.

Ainsi Belvèze est-il, dans la tradition des officiers de marine, un observateur très soigneux, et le gouverneur général Head dit de lui « ...shrewd and clever, well calculated for picking up information of all kinds... »⁴⁷.

Incontestablement le commandant de « La Capricieuse » s'est sorti à son avantage d'une situation qui, à bien des égards, était délicate ; il ne provoque aucun incident, s'entoure de précautions oratoires, associe plus ou moins subtilement les vertus de l'origine nationale commune et les bienfaits de la domination britannique. D'autre part il est persuadé d'avoir atteint les objectifs précis qui lui avaient été fixés et même de les avoir dépassés ; qu'en est-il exactement dans l'euphorie d'un accueil populaire triomphal⁴⁸ ?

B — Les résultats pratiques de la mission

La mission semble avoir parfaitement correspondu aux vœux de ses promoteurs qui s'en félicitent. En particulier Rouher prend bonne note des renseignements contenus dans le rapport final, en transmet une partie directement aux Chambres de commerce et en fait publier des extraits⁴⁹. De plus il vante le tact de Belvèze et demande instamment que lui soient transmis ses éloges. Le ministre de la Marine loue également « la manière distinguée » avec laquelle le commandant de la station de Terre-Neuve a exécuté ce délicat

⁴⁶ *Rapport cité* (1^{er} novembre 1855), 42.

⁴⁷ Kinsman, *op. cit.*, 135. Head écrit à Londres le 20 juillet et c'est tout ce qu'il dit au sujet de la mission de Belvèze.

⁴⁸ *Idem*, 66-78 et 146-164. L'auteur explique la position des journaux « Rouges » qui est délicate. En effet ils tentent d'utiliser cette visite comme une arme contre l'Angleterre en mettant l'accent sur l'alliance avec la France dictatoriale. L'opinion populaire, peu sensible à ces arguties, reste enthousiaste.

⁴⁹ Dans les *Annales du Commerce extérieur* (Indes occidentales anglaises, n° 4, février 1856) : 3 et dans le *Lloyd français* (12 mars 1857). Il s'agit d'inciter les commerçants français à s'intéresser au Canada.

voyage d'exploration. Par contre le ministère des Affaires étrangères reste totalement muet et n'accuse même pas réception des deux derniers rapports de Belvèze.

Pratiquement il est clair que le contact a été noué avec le Canada, dont les ressources sont mieux connues et Belvèze a même obtenu des promesses sur des points précis. Ainsi la France se demandait quel pourrait être l'accueil réservé à l'établissement d'un de ses consulats à Montréal ou à Québec ; la réponse est tout à fait positive mais il faut attendre fin 1858 avant que ne soit créé un tel poste, alors même que le Canada presse la France d'agir dans ce sens en 1856⁵⁰.

Le commerce français, quant à lui, ne connaît à partir de 1856 aucune augmentation notable ; bien entendu la mission de Belvèze n'a pas suffi à déclencher un mouvement commercial substantiel. En 1856 le ministre de la Marine, toujours optimiste, croit pourtant la chose possible comme il l'indique au nouveau commandant de la station de Terre-Neuve, le capitaine de vaisseau Mazères :

...je vous invite à me transmettre également toutes les informations qui parviendraient à votre connaissance sur la situation de notre commerce au Canada ; le bon accueil fait l'an dernier à « La Capricieuse » lors de son voyage dans le Saint Laurent a pu engager nos négociants à étendre leurs relations commerciales avec ce pays...⁵¹

Si les négociants français n'ont pas profité immédiatement des avantages psychologiques que leur donnait la visite de « La Capricieuse », le tarif douanier canadien en est-il responsable ? Les taux de 1854 étaient assez modérés, comme le reconnaît le ministère du Commerce⁵² et les quelques réductions sur les vins et eaux-de-vie en 1856 sont très minces et ont été vite annulées par le relèvement général du tarif en 1857 et 1858 ; ces années sont assez difficiles pour le Canada et le commerce avec la France n'offre pas de perspectives encourageantes. En fait il faut attendre 1860 et les efforts du consul pour que les produits français soient nettement privilégiés par

⁵⁰ P. G. de T. Glazebrook, *A history of canadian external relations* (Toronto, Carleton library, 1966), I: 63.

⁵¹ A. N., Marine BB₄ 739, f° 213, 8 avril 1856. « Sœur Anne ne vois-tu rien venir ? » Les rares tentatives commerciales précédentes (un achat de rames) s'étaient soldées par des échecs.

⁵² A. N., F 12 6492, 17 avril 1856. La direction du commerce extérieur informe la Chambre de commerce de Bordeaux de cet état de fait.

les douanes canadiennes. Il est alors de l'intérêt du Canada de chercher de nouveaux partenaires commerciaux, ce qui n'était pas le cas après 1855, années d'« avant-crise »⁵³ et l'accueil enthousiaste fait au navire français ne suffit pas à desserrer les effets de la conjoncture.

Si on se rappelle que l'objectif du voyage était uniquement commercial, on peut affirmer qu'il n'a pas été atteint. Le développement réel du commerce franco-canadien ne débutera — timidement — qu'après l'établissement du consulat et sans relation de cause à effet avec l'événement de 1855. Limité à cet aspect étroit, le voyage de « La Capricieuse », malgré l'heureuse impression qu'il laisse, peut apparaître comme un échec ou du moins comme un succès bien mitigé. Pourtant la plupart des historiens, qui oublient d'ailleurs ces buts primitifs, considèrent la première apparition du drapeau français à Québec depuis 1759 comme un succès et comme marquant la reprise inaltérable des rapports franco-canadiens⁵⁴. Or, dans tous les domaines, sinon dans l'imagination populaire, la visite de la corvette française reste isolée et sans suite immédiate. Marque-t-elle vraiment la fin de ce qui est — pour ses habitants — l'abandon du Canada par la France ?

III — La portée ambiguë du voyage de « La Capricieuse »

La presse française se fait l'écho, discrètement, de l'accueil réservé à « La Capricieuse » et à son équipage en reproduisant surtout des articles des journaux de Québec⁵⁵. Mais du côté français la résonance de l'événement ne pouvait être que limitée en raison du peu d'importance du Canada et d'autant plus que la guerre de Crimée, autrement importante, monopolisait la rubrique des Affaires étrangères.

⁵³ J. Hamelin et Y. Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896* (Montréal, Fides, 1971), 80-83.

⁵⁴ Plusieurs travaux ont leur point de départ en 1855; M. Quinn, *Les Capitaines français et le Québec de 1855 à 1914* (Maîtrise, Univ. Laval, 1969), 128 p et article paru dans la RHAF, ou S. Simard, *L'image du Canada en France de 1855 à 1914* (thèse de doctorat de 3^e cycle, Univ. de Bordeaux, 1975).

⁵⁵ *Le Pays*, 5 août 1855, reprend le *Journal de Québec. L'Univers*, 18 août 1855, publie un article de son correspondant à New-York, Potier de Courcy: « Les Français de « La Capricieuse » n'ont pas pris la forteresse de Québec, mais ils se sont emparés de l'affection de tous les habitants. La société d'élite et le monde officiel se disputent l'honneur de recevoir M. de Belvèze. La société bourgeoise fête les officiers d'un moindre grade, et le peuple traite les soldats et les marins. »

A — *Y a-t-il un cas Belvèze?*

Si les premières réactions officielles sont excellentes, les choses sont moins claires par la suite. En arrivant à Québec en 1859, le premier consul de France, Gauldrée-Boilleau, parle de «consolider les bonnes impressions qui dataient de la mission du commandant Belvèze», que sa «présence a réveillées»⁵⁶, mais il devra le faire avec «la plus extrême circonspection». À deux reprises il demande au ministère, sans qu'il lui soit répondu, de rendre par une réception l'accueil fait à «La Capricieuse»⁵⁷. En 1868 après la visite du «D'Estrées» à Québec, son commandant, Desvarannes écrit :

Je parlais pour Québec plein d'inquiétude sur la réception que les Canadiens feraient au D'Estrées. Je craignais l'enthousiasme irréfléchi des habitants. Je me reportais naturellement au voyage de «La Capricieuse» en 1855 sous le commandant de Belvèze ; et je savais qu'à cette époque l'arrivée d'un bâtiment de guerre français, le premier depuis la cession, avait causé une émotion embarrassante pour les deux nations.⁵⁸

Il signale même : «Je pense que cette disposition des esprits déplut au gouvernement de la Reine car depuis 1855 aucun bâtiment de guerre ne vint visiter Québec.»

Ces réserves ont été reprises par de nombreux historiens qui expliquent comment l'accueil chaleureux des habitants suscita la colère des autorités britanniques, en particulier à l'égard de Belvèze :

La seule partie de son rapport dont on permit la publication fut la réception de Belvèze, décrite par lui-même et si l'on pense à la froideur des relations qui devint évidente entre les autorités britanniques du Canada et Belvèze — dont le résultat fut une réprimande par le gouvernement français à la requête de Londres — on comprend qu'il soit possible que de Belvèze ait laissé percer un peu trop clairement les ambitions de son maître impérial au cours de son séjour au Canada.⁵⁹

⁵⁶ A.M.A.E., C. P. Angleterre, Québec, n° 35, f° 5, 1° oct. 1859.

⁵⁷ *Ibidem*, f° 30 et 37-38, 21 janvier 1860. En marge «Voir les dépêches antérieures et rechercher ce qui se rapporte à la réception faite à l'État-Major de «La Capricieuse»». Le ministère aurait-il oublié ?

⁵⁸ A. N., Marine BB₄ 877, 15 sept. 1868, Rapport de Desvarannes, 1-2. L'intervalle entre les deux missions s'explique par la conjoncture internationale (guerre du Mexique entre autres).

⁵⁹ M. Wade, *op. cit.* : 330, voir également A. Yon. Cette légende s'est forgée à partir des écrits de Sulte, *op. cit.*, 90-91, et d'un poème de Crémazie de décembre 1855 qui critique le gouverneur Head pour d'autres motifs et a été reprise par la suite. Kinsman, *op. cit.*, 131, établit cette filiation et contribue à détruire le mythe.

Cette dernière thèse qui fait de Belvèze le héros malheureux de cette mission historique a tous les charmes du romantisme, mais cela ne suffit pas. Il a paru possible de croire que Belvèze avait été sanctionné car son avancement a été stoppé; après un début de carrière rapide,⁶⁰ il stagne et ne devient jamais, malgré ses demandes réitérées, contre-amiral, et est admis à faire valoir ses droits à la retraite en mars 1861⁶¹. Cet avancement interrompu et les plaintes constantes du personnage ont fait croire que sa visite au Canada avait brisé sa carrière. Du point de vue du simple bon sens il paraît absurde de penser que l'Angleterre s'est offusquée d'une initiative purement commerciale⁶², et Belvèze n'est nullement responsable de l'accueil qui lui a été fait. D'ailleurs il était on ne peut plus satisfait de son voyage et quand il récrimine sur son manque d'avancement il ne met jamais en cause, bien au contraire, sa visite au Canada⁶³. De plus le gouverneur général se montre continuellement charmant à son égard et dans aucune de ses dépêches au Colonial Office il n'intervient contre le capitaine français, dans la mesure où sa mission lui paraît très positive:

The official visit of Monsr de Belvèze in a French Vessel of War, inspired some expectation of a more liberal commercial system. The visit was curious in itself, and suggestive of deep reflections as being the first outward manifestation on this side of the Atlantic, of the Alliance between two great nations, so long at enmity one with another and now so happily united.⁶⁴

Ainsi Belvèze n'a été l'objet d'aucune intervention du gouvernement britannique. Faudrait-il supposer que les autorités françaises aient d'elles-mêmes choisi, sans intervention extérieure, de sanctionner Belvèze⁶⁵? Or Belvèze a été chaudement félicité par ses supérieurs:

⁶⁰ S.H.M., CC7 158-1, Dossier Belvèze.

⁶¹ Belvèze se plaint de la nomination de gens plus jeunes, fait intervenir toutes ses relations et écrit même directement à l'Empereur en septembre 1860, lui parlant de « déni de justice », ...en vain.

⁶² F.-J. Audet, « Les représentants de la France au Canada au XIX^e siècle, *Cahiers des Dix* (Montréal 1939): 205.

⁶³ Belvèze, *Lettre...*, *op. cit.*, 151. Dans une lettre à un ami, datée de Sydney le 29 août 1855: « ...nul n'est prophète dans son pays et pendant qu'ici on crie « Heureuse la France qui possède de tels hommes » chez nous on fait des fournées de contre-amiraux et on me laisse de côté.... qu'y faire? »

⁶⁴ R. Kinsman, *op. cit.*, 137. Il cite cette dépêche de Head au Colonial Office. Les papiers privés de Head n'y font pas mention.

⁶⁵ *Idem*, 165-166. L'auteur pense que Belvèze voulait être le premier consul et que les Affaires étrangères ont pris ombrage de cette volonté. Les documents français ruinent ce raisonnement.

Je vous ai déjà fait connaître, M. le commandant, la satisfaction que j'avais éprouvée du succès d'une entreprise qui a été conduite par vous avec autant de tact que d'habileté... Après avoir pris connaissance de votre rapport général sur votre mission, je me fais un plaisir de vous adresser mes félicitations pour la manière distinguée dont vous l'avez remplie.⁶⁶

De plus dans le corps des officiers de marine sa mission ne lui est nullement reprochée, bien au contraire. Desvarannes parle de ses « réponses sèches, nettes et franches pour calmer cette effervescence de la masse ».

Si Belvèze n'a pas eu la fin de carrière qui s'annonçait pour lui, il est bien net que cela n'est pas dû à son séjour canadien. Certains mettent cela au compte de son « indépendance d'esprit »⁶⁷ ; en fait il est très probable que le blâme qu'a reçu cet officier en 1854, quand il souhaitait sa mutation (et ce n'était pas le premier de sa carrière) lui ait nui, comme son habitude de trop montrer son ambition en faisant intervenir fréquemment ses appuis familiaux ou en écrivant directement au ministre ou à l'Empereur, sans passer par ses supérieurs hiérarchiques. Bien sûr l'envoi de « La Capricieuse » à Québec n'était pas un événement tout à fait banal, mais dans l'ensemble de la politique française il tenait une place assez restreinte qui ne justifiait pas de lui sacrifier un officier supérieur, au demeurant dépourvu de toute culpabilité.

B — Les lendemains du voyage de « La Capricieuse »

S'il est certain que Belvèze n'a nullement subi le contre-coup de sa visite au Canada, il n'en reste pas moins qu'une certaine réserve a paru s'installer dans la politique française à l'égard de ce pays, dans les quelques années qui sont suivies⁶⁸, et le manque de résultats économiques concrets n'en est sans doute pas la seule cause. Il ne faut pas oublier les réticences de Drouyn de Lhuys sur l'opportunité d'envoyer un bâtiment français à Québec, en mars 1855. Dans cette optique la visite de « La Capricieuse » apparaît très vite comme con-

⁶⁶ A. N., Marine BB₄ 726, f° 160-161, 17 déc. 1855.

⁶⁷ H. Cangardel, *art. cité* : 6.

⁶⁸ Les remarques de Desvarannes montrent qu'un homme qui ne connaît rien du Canada avant d'y aller, a conscience de cette réserve et pense à une intervention du gouvernement de Londres, car elle semblait plausible. De la même façon on peut prêter diverses arrière-pensées au gouvernement français.

firmant les appréhensions du ministre des Affaires étrangères. Alors que le voyage avait été décidé à la condition expresse qu'il ne prenne aucun caractère diplomatique et reste uniquement commercial, dès son premier rapport, Belvèze se sent reçu non comme un simple capitaine de vaisseau, en visite de courtoisie, mais bien comme un représentant très officiel de la France. Malgré tous ses efforts (il parle d'un travail « d'équilibriste »), les contacts officieux qu'il noue avec des ministres ou des notables prennent, de la volonté même irréflechie des Canadiens français, un caractère diplomatique qu'entérient les autorités britanniques. La suite de la mission, sans provoquer le moindre mécontentement officiel, confirme cette évolution contraire aux vœux de la diplomatie française; partout l'accueil est triomphal, des milliers de personnes écoutent les discours de l'officier français, le drapeau tricolore flotte sur de nombreux édifices⁶⁹; la corvette, qui reste à quai à Québec, est visitée par la population sans discontinuer; l'armateur Baby, qui transporte Belvèze de Québec à Montréal (la profondeur des canaux n'assurait pas la sécurité de « La Capricieuse » sur ce trajet) refuse tout paiement; les plus hautes personnalités religieuses et civiles organisent des banquets. Dans toutes ces occasions Belvèze est bien le représentant officiel de la France, et non le chef de la petite station de Terre-Neuve. Cela est vrai également dans le Haut-Canada dont les habitants sont peu habitués à voir, en chair et en os, un allié français de l'Angleterre.

Même si quelques Canadiens anglais reprochent à leurs voisins francophones une attitude excessivement pro-française⁷⁰, le gouvernement local, lui, n'en prend nullement ombrage et les seules disputes au sujet de Belvèze sont le fait des « Rouges » et des « Bleus » du Bas-Canada. Comme l'écrivait Drouyn de Lhuys l'Angleterre ne craint pas la France pour l'avenir de ses colonies d'Amérique du Nord et semble heureuse de montrer aux États-Unis l'alliance des deux pays; mais sans que Londres ait manifesté la moindre gêne auprès du gouvernement français, ce dernier peut avoir apprécié différemment la situation. N'ayant aucune visée politique sur le Canada le ministre des Affaires étrangères (Walewski qui a succédé à Drouyn de Lhuys) veut éviter de nouveaux débordements de sympathie dont la répétition pourrait être gênante, à la longue, pour l'alliance privilégiée des deux puissances européennes.

⁶⁹ P. Savard, *J.-P. Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1967), 439.

⁷⁰ Audet, *article cité*: 205, parle, d'après Sulte, de quelques « jingos anglais » qui auraient réagi dans ce sens.

Cette hypothèse expliquerait les lenteurs signalées dans la poursuite des relations de la France avec le Canada; le souci d'écartier toute action spectaculaire comme l'envoi rapproché d'un autre navire ou la nomination immédiate d'un consul à Québec (il n'est nommé qu'en 1859 et très discrètement, on lui recommande de s'entourer de précautions dans ses déclarations et ses rencontres). Le gouvernement français, du moins les Affaires étrangères qui ne jugent pas utile d'informer par écrit les deux autres ministères peu enclins à comprendre une telle discrétion, refuserait ainsi de donner des espoirs sans fondement aux Canadiens français ou de se laisser entraîner, par une action mal interprétée, dans des situations délicates. Auquel cas l'impératif de l'alliance anglaise dominerait toute la politique française, qui ne veut pas y échapper pour un Canada n'entrant nullement dans les plans de Napoléon III.

Le voyage de «La Capricieuse» marque certes la reprise officielle des liens entre la France et son ancienne colonie, mais son succès même et son ambiguïté retardent légèrement le resserrement effectif de ces relations. Pourtant, comme en d'autres circonstances ultérieures (voyages de diverses personnalités françaises...), la venue de «La Capricieuse» au Canada a provoqué des réactions passionnées qui masquent les aspects positifs et durables d'un tel événement. Ainsi la venue à Québec du premier bâtiment français depuis la Conquête, malgré son caractère isolé et sans lendemain, marque sans nuance et avec lyrisme, les premières retrouvailles franco-canadiennes. Ce ne sont pourtant pas les dernières.